



TROUVÉ / PERDU

Que faire ?



TROUVÉ chien/chat

Vous croisez un animal que vous ne connaissez pas ?

Attention : Il peut être perdu, incapable de retrouver le chemin de sa maison.

- 1. Prendre une photo et mettre une annonce** sur : www.chat-perdu.org
www.chien-perdu.org
et consulter la liste des chats/chiens perdus
- 2. Amener l'animal chez un vétérinaire pour vérifier s'il est identifié** (tatouage/puce électronique) ce qui permettra de contacter sa famille.
C'est un acte gratuit
- 3. Signaler à la police/gendarmerie/mairie**

Merci pour cet animal et sa famille qui le cherche dans l'angoisse

PERDU chat/chien

- 1. Appelez très vite chaque soir** dans tout le quartier (avec un bruit familier : croquettes ...)
- 2. Si votre animal est tatoué ou pucé**, signalez sa perte au **Fichier Félin I-CAD** au 0810 778 778. Vérifiez à cette occasion que vos coordonnées sont bien à jour
- 3. Mettez une annonce** sur :
www.chat-perdu.org
www.chien-perdu.org
et consultez la liste des chats/chiens trouvés
- 4. Créez affiches et affichettes** avec photos et vos coordonnées
- 5. Informez** les vétérinaires, voisins, mairies, gendarmeries, polices, fourrières, associations de protection animale (dont la SPA locale), écoles, centres sportifs et culturels, facteurs, éboueurs, livreurs ambulants... en leur laissant vos affiches.
- 6. Affichez** dans des lieux de passage : commerces, sur vos véhicules, boîtes à lettres ...
- 7. Distribuez les affichettes**